

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2012**

N°5 :

OBJET : Point sur les ressources humaines

Présents :

Conseil général du Doubs

- M. Claude JEANNEROT, Président
- M. Rémy NAPPEY, Vice-Président
- M. Jean-Pierre GURTNER, Conseiller Général
- M. Patrick RONOT, Conseiller Général

Etat

- M. Lazare PAUPERT, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté

Conseil régional de Franche-Comté

- M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

Ville de Besançon

- M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, Conseiller Municipal

Ville d'Arc et Senans

- M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

- M. Daniel BOUCON
- M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations
- M. Michel ROIGNOT, Inspecteur Général de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche
- M. Renaud TRIPET, Directeur du centre EVOLOGIA

Représentants du personnel de l'EPCC

- M. Daniel BLONDEY, responsable technique
- M. Lionel VIARD, responsable de la programmation culturelle

M. Jean GLASSON, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

- M. Christian DECHARRIERE, Préfet de Région a donné pouvoir à M. Lazare PAUPERT
- M. François FAVORY a donné un pouvoir non nominatif, attribué en séance à M. Claude JEANNEROT
- M. Claude JOURDANT a donné pouvoir à M. Jacques MAURICE

Absents excusés :

- M. Jacques BREUIL, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Noël GAUTHIER, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Jean-Michel LENIAUD, Universitaire
- Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté
- M. Bertrand SUCHET, Délégué régional Electricité de France

Rapporteur : M. Claude JEANNEROT, Président du Conseil d'Administration de l'EPCC

EXPOSE

1. Evolution de la fiche de poste du responsable du service « Jardins »

M. Patrick Percier bénéficie à ce jour du statut de cadre avec un coefficient de 400 (groupe G). Il a été confié à Monsieur Patrick Percier de nouvelles responsabilités au sein du service jardin (entretien des espaces verts, menuiserie jardin). M. Patrick Percier est responsable du service

jardin avec actuellement 6 salariés à administrer et gère le budget annuel des jardins, espaces verts et menuiserie jardins. Conformément à la grille salariale appliquée dans le cadre de la convention collective de l'animation et suite à la demande de M. Patrick Percier, il est demandé un passage au groupe H avec un coefficient de 450 pour ce poste de responsable jardins. Cette évolution permettra également d'unifier le groupe G pour l'ensemble des responsables de département. M. Patrick Percier accepte cette évolution sans modification de son salaire mensuel brut.

2. Validation pour le recrutement des postes en cours

Après débat, ce point sur la transformation de postes CDD en CDI sera abordé au moment du vote du budget primitif 2013, car il s'agit de décisions qui impacteront le budget 2013.

Le contrat à durée déterminée de M. Nicolas Combes arrivant à échéance le 30 novembre 2012, le Président demande que ce contrat soit renouvelé jusqu'à fin décembre 2012.

3. Transformation du poste de Chargé de mission « programmation culturelle et pédagogique »

Il est proposé de transformer le poste de Chargée de mission « programmation culturelle et pédagogique », actuellement occupé par Madame Adeline Dody, en poste de « Responsable médiation – Assistante de production ».

Plus qu'une évolution du contenu de la fiche de poste, c'est un changement de la dénomination du poste qui est proposé. Les missions de conception et de mise en œuvre de la médiation culturelle au service des publics scolaires et parascolaires (Portes du Temps, etc.), d'une part, et d'organisation logistique et de suivi administratif du Festival des Jardins de la Saline, d'autre part, se trouvent toujours au cœur de ce poste. Cela dit, la dénomination du poste n'était pas totalement en adéquation avec le contenu de la fiche de poste. Pour éviter toute ambiguïté, il semble préférable de changer cette dénomination et donc de transformer ce poste.

Enfin, cette fonction de Responsable médiation était insuffisamment structurée jusqu'à présent au sein de notre Etablissement alors même qu'elle paraît indispensable, et ce pour assurer le bon déroulement et le développement des actions menées à destination des jeunes publics et des scolaires.

Vote à main levée

Membres : 17

Pour : 17

Le Conseil d'Administration

APRES AVOIR VOTE

ADOpte à l'unanimité le changement de groupe du poste du responsable du service « jardins ».

AJOURNE la décision sur la transformation des postes de CDD présentés dans le présent rapport en postes CDI et la reporte au prochain CA

AUTORISE à l'unanimité le renouvellement du contrat CDD de M. Nicolas Combes, tel que défini supra.

AUTORISE à l'unanimité la Directrice à procéder à l'ensemble des formalités nécessaires pour transformer le poste de chargée de mission « programmation culturelle et pédagogique » tel que défini supra.

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 11 DEC. 2012

Le Président

Claude JEANNEROT

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 11.12.12
Et de la publication le : 11.12.12